

PAR COURRIEL

ministre@mcc.gouv.qc.ca

Montréal, le 2 juin 2017

Monsieur Luc Fortin
Ministre de la Culture et des Communications
Cabinet du ministre
225, Grande Allée Est
1^{er} étage – Bloc A
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Le 14 février dernier, les porte-paroles de plus d'une cinquantaine d'organismes artistiques et culturels, représentant plus de 150 000 artistes, artisans et travailleurs culturels, lançaient à Québec la campagne *La culture, le cœur du Québec – Pour des carrières durables*. Celle-ci avait pour but de sensibiliser le public et le gouvernement aux besoins et aux enjeux qui affectent les ressources humaines du secteur culturel.

La Coalition née de cette campagne s'est donné comme objectif de proposer un plan d'action faisant état d'un ensemble de mesures nécessaires au maintien en activité et en emploi des artistes, des artisans et des travailleurs culturels. La culture constitue un secteur hautement stratégique dont les retombées culturelles, sociales et économiques sont majeures pour le Québec.

Rappelons que la majorité des ressources humaines en arts et en culture sont des travailleurs atypiques qui disposent de très peu d'avantages sociaux tout en oeuvrant dans un secteur compétitif. Les artistes et les travailleurs culturels doivent maintenir les plus hauts standards pour exceller sur des marchés désormais mondiaux. Comme les autres secteurs d'emploi, le secteur culturel doit faire face aux nouvelles réalités du marché du travail : vieillissement de la population, mondialisation des marchés, omniprésence du numérique, etc. Ce difficile contexte exerce de nouvelles pressions sur les ressources humaines et les organismes en culture qui souffrent déjà d'une grande précarité.

Pour maintenir le positionnement et la compétitivité du secteur culturel aux plans national et international, favoriser son adaptation aux mutations du monde du travail, offrir à l'ensemble

de ses ressources humaines de meilleures conditions socioéconomiques et renforcer ainsi son essentielle contribution dans la société, il est urgent que des actions gouvernementales soient mises en œuvre.

Nous vous faisons parvenir aujourd'hui le plan d'action que la Coalition La culture, le cœur du Québec a esquissé et qui sera rendu public le lundi 5 juin. Nous sommes convaincus qu'il constitue un outil utile pour appuyer vos démarches dans le contexte de la refonte de la Politique culturelle et vous aidera à convaincre vos collègues d'intervenir rapidement pour améliorer la situation des ressources humaines en culture. Nous espérons que des mesures concrètes seront mises de l'avant par le Gouvernement du Québec dans les prochains mois pour enfin améliorer les conditions d'exercice et d'emploi des quelque 150 000 artistes, artisans et travailleurs culturels.

Les représentants de la Coalition sollicitent une rencontre dans les meilleurs délais afin de discuter plus avant de ce plan d'action et des pistes d'intervention qu'il propose.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus respectueuses.



Christine Bouchard, directrice générale, En piste - regroupement national des arts du cirque



Stéphane Chagnon, directeur général, Société des musées du Québec



Franck Michel, directeur général, Culture Montérégie



Gilles Charland, directeur général, Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son



Pierre Blanchet, directeur des services aux membres et des communications, Union des artistes

p.j. Plan d'action

c.c. François Blais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.